



V4FF

Part - ISIN : FR0013349859

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild
OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à obtenir un rendement supérieur à son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en oeuvre sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligations, actions, gestion alternative...) au travers d'investissements dans des OPC et fonds d'investissement. L'OPCVM pourra également investir dans des actions en direct. Cet objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : 45 % MSCI World hedgé en euros (NR) + 55 % FTSE MTS Eurozone Government 5-7 Y, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en oeuvre une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection d'OPC et de fonds d'investissement. Le gérant pourra réaliser des investissements en direct sur les marchés actions.

La gestion du portefeuille repose sur une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et le cas échéant sur une sélection d'OPC et de fonds d'investissement sous-jacents.

L'allocation du portefeuille résulte essentiellement d'une analyse macroéconomique. Celle-ci aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion.

A la création du Fonds, l'allocation cible du portefeuille aura :

- une exposition aux marchés actions comprise entre 30 et 40% ;
- une exposition aux marchés obligataires comprise entre 10 et 30% ;
- une exposition aux marchés obligataires convertibles d'environ 5% ;
- l'investissement en fonds au profil diversifié et OPC mettant en oeuvre des stratégies alternatives sera compris entre 5 et 30% de l'actif net ;
- le solde sera investi en liquidités. L'allocation du portefeuille résultera par la suite d'une analyse macroéconomique qui permet notamment de définir :
- le degré d'exposition aux différentes classes d'actifs (entre 0 et 70% d'exposition aux marchés actions via des titres en direct ou via des OPC et/ou des fonds d'investissement et des dérivés, dont 15% maximum aux marchés émergents uniquement via des OPC et/ou fonds d'investissement et des dérivés; 20% maximum d'exposition aux marchés des obligations convertibles ; jusqu'à 100% d'exposition aux marchés de la dette publique ou privée, dont 20% maximum de fonds d'investissement spécialisés sur les émissions à haut rendement (ou High Yield c'est à dire des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) de notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente et 15% maximum d'exposition à la dette émergente).
- au sein des différentes classes d'actifs, la répartition sectorielle, géographique, par qualité de notation, par style de gestion...

L'allocation du portefeuille est complétée par une approche bottom-up, c'est à dire destinée à sélectionner les OPC et fonds d'investissement présentant la plus forte valeur ajoutée.

Concernant la sélection d'actions, celle-ci repose sur une analyse fondamentale de émetteurs qui s'articule autour de l'évaluation de critères tels que notamment la lisibilité de la stratégie de l'entreprise, sa santé financière, etc... La sélection des OPC et fonds d'investissement qui composeront l'actif de l'OPCVM dépendra de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs permettront d'opérer une sélection d'OPC et de fonds d'investissement en fonction notamment des performances de gestion.

Les critères qualitatifs sont appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion et visent à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. L'OPCVM pourra investir jusqu'à 40% de son actif net en parts d'OPC et fonds d'investissement éligibles mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternatives ou de performance absolue dont 10% de FIA et fonds d'investissement de droit étrangers. Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, l'OPCVM pourra utiliser des contrats financiers (notamment futures, options, contrats à terme, swap). Dans ce cadre, le gérant pourra constituer une exposition longue maximale de 100% hors liquidités et fonds monétaires ou une couverture synthétique sur des indices, des secteurs d'activité, des zones géographiques ou des devises.

La sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -2 et 10.

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jeudi avant 17h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

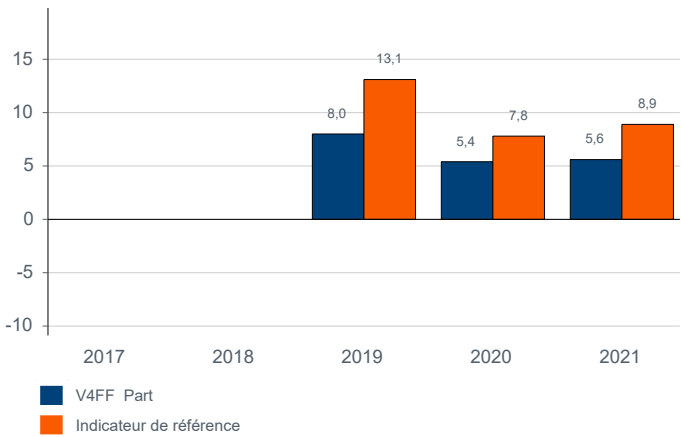
Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,72%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Performances passées



Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

V4FF a été lancé le 31/08/2018

Date de lancement de la part : 08/2018

Indicateur de référence : 45 % MSCI World hedgé en euros (NR) + 55 % FTSE MTS Eurozone Government 5-7 Y, dividendes nets réinvestis

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/10/2022.